



Société anonyme au capital de 234 628 851 euros
Siège social : 43, rue Bayen - 75017 Paris
R.C.S. Paris 552 030 967

DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS PROPRES QUI SERA SOUMIS À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES CONVOQUEE POUR LE 20 JUIN 2008

Etabli en application des articles 241-1 et suivants du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers (AMF), le présent descriptif du programme de rachat d'actions a pour objet d'indiquer les objectifs et les modalités du nouveau programme de rachat par la société Valeo (la « Société ») de ses propres actions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale mixte des actionnaires convoquée pour le 20 juin 2008

Valeo est un groupe industriel indépendant entièrement dédié à la conception, la fabrication et la vente de composants, de systèmes intégrés et de modules pour l'automobile et les poids lourds.

Les actions de la Société sont admises aux négociations sur l'Eurolist d'Euronext.

A. – PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU NOUVEAU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Le Conseil d'Administration de Valeo souhaite que la Société continue à disposer d'un programme de rachat d'actions.

A cette fin, il sera proposé à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires convoquée pour le 20 juin 2008 de mettre fin à la cinquième résolution votée par l'Assemblée Générale du 21 mai 2007 et d'autoriser, à travers le vote de la sixième résolution, la mise en œuvre d'un nouveau programme de rachat d'actions, conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, du Titre IV du Livre II du Règlement Général de l'AMF et du Règlement Européen n°2273/2003 de la Commission Européenne du 22 décembre 2003.

1°) Date de l'Assemblée Générale des actionnaires appelée à autoriser le nouveau programme de rachat d'actions

Le nouveau programme de rachat d'actions sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 20 juin 2008.

2°) Nombre de titres et part du capital détenus par l'émetteur

Au 30 mai 2008, le nombre total d'actions détenues de manière directe ou indirecte par Valeo est de 1 687 214 actions, représentant 2,16 % du capital de la Société.

3°) Répartition par objectifs des actions détenues par Valeo

Au 30 mai 2008 :

- 1 298 970 actions sont affectées à la couverture des plans d'options d'achat d'actions de la Société, à comparer à 993 017 actions détenues à cet effet à fin décembre 2007. La variation reflète l'acquisition le 11 janvier 2008 de 529 528 titres en vertu de l'exécution de la convention de gestion partielle de rachat d'actions conclue le 11 décembre 2007 avec un prestataire de services d'investissement et l'attribution définitive de 223 575 actions gratuites ; et
- 388 244 actions sont affectées à la mise en œuvre du contrat de liquidité conclu avec CA Cheuvreux le 22 avril 2004 et modifié par avenant le 24 juin 2005, en conformité avec la charte de déontologie de l'Association Française des Entreprises d'Investissement (A.F.E.I.) approuvée par l'AMF le 22 mars 2005.

4°) Objectifs du nouveau programme de rachat d'actions

Dans le cadre du nouveau programme de rachat d'actions qui sera soumis à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 20 juin 2008, Valeo envisage de procéder ou de faire procéder au rachat de ses propres actions, en vue:

- de la mise en œuvre de tout plan d'options d'achat d'actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce; ou
- de l'attribution ou de la cession d'actions aux salariés au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise et de la mise en œuvre de tout plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues par la loi, notamment les articles L. 443-1 et suivants du Code du travail; ou
- de l'attribution gratuite d'actions dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce ; ou
- de la remise d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière; ou
- de l'annulation de tout ou partie des titres ainsi rachetés ; ou

- de la remise d'actions (à titre d'échange, de paiement ou autre) dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport ; ou
- de l'animation du marché secondaire ou de la liquidité de l'action Valeo par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers; ou
- de la réalisation d'opérations d'achats, ventes ou transferts par tous moyens par un prestataire de services d'investissement, notamment dans le cadre de transactions hors marché.

5°) Part maximale du capital à acquérir et nombre maximal de titres susceptibles d'être acquis dans le cadre du nouveau programme de rachat d'actions

La part maximale du capital dont le rachat sera autorisé dans le cadre du nouveau programme de rachat d'actions sera de 10% du nombre total des actions composant le capital de la Société (celui-ci étant, à titre indicatif, composé de 78 209 617 actions au 30 mai 2008.

Conformément à l'article L. 225-210 du Code de commerce, le nombre d'actions que Valeo détiendra à quelque moment que ce soit ne pourra dépasser 10% des actions composant le capital de la Société à la date considérée.

Compte-tenu des titres déjà détenus, soit 1 687 214 actions au 30 mai 2008 (2,16 % du capital) et sous réserve des éventuels ajustements affectant le montant du capital de la Société postérieurement à l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2008, les rachats pourront porter sur 6 133 747 actions (7,84% du capital (sur la base du capital social au 30 mai 2008)).

Les titres que Valeo se propose d'acquérir sont exclusivement des actions.

6°) Prix d'achat unitaire maximum autorisé

Le prix maximum d'achat des actions dans le cadre du nouveau programme de rachat d'actions sera de 60 euros par action, étant précisé que ce prix pourra être ajusté en cas de modification du nominal de l'action, d'augmentation de capital par incorporation de réserves, d'attribution gratuite d'actions, de division ou de regroupement de titres, de distribution de réserves ou de tous autres actifs, d'amortissement du capital, ou de toute autre opération portant sur les capitaux propres, afin de tenir compte de l'incidence de ces opérations sur la valeur de l'action.

Le montant maximal global autorisé pour la réalisation du nouveau programme de rachat d'actions sera fixé à 600 millions d'euros, frais et commissions inclus. Valeo se réserve la possibilité d'utiliser l'intégralité du programme autorisé.

7°) Durée du nouveau programme de rachat d'actions

Conformément à la sixième résolution qui sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 20 juin 2008, le nouveau programme de rachat d'actions pourra être mis en œuvre sur une période de dix-huit mois suivant la date de tenue de l'Assemblée, soit jusqu'au 20 décembre 2009.

**B. – SYNTHÈSE DES OPÉRATIONS RÉALISÉES PAR VALEO SUR SES PROPRES TITRES DU
16 mai 2007 au 30 mai 2008**

Pourcentage de capital auto-détenu de manière directe et indirecte au 31 mai 2008 : **2,16%**

Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois : **0**

Nombre de titres détenus en portefeuille au 30 mai 2008 : **1 687 214**

Valeur brute comptable du portefeuille au 30 mai 2008 : **52 224 441,86 euros**

Valeur de marché du portefeuille au 30 mai 2008 : **44 339 983,92 euros**

1°) Opérations réalisées du 22 mai 2007 au 30 mai 2008

L'Assemblée Générale Mixte du 21 mai 2007 a, aux termes de sa cinquième résolution, autorisé le Conseil d'Administration à acheter des actions de la Société.

Dans le cadre de ce programme, les opérations réalisées sur les actions propres au cours de la période du 22 mai 2007 au 30 mai 2008 ont été les suivantes :

	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au 31 mai 2008			
	Achats	Ventes/Transferts	Positions ouvertes à l'achat		Positions ouvertes à la vente	
Période du 22/05/2007 au 30/05/2008						
Nombre de titres	2 221 751	<u>Ventes</u> : 1 858 665 <u>Transferts</u> : Stock options : 14 685 Attribution d'actions gratuites : 223 575	Options d'achat achetées	Achats à termes	Options d'achat vendues	Ventes à terme
Echéance maximale moyenne						
Cours moyen de la transaction (€)	32,93	<u>Ventes</u> : 33,08 * <u>Transferts</u> : Stock options : 32,28 **				

	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au 31 mai 2008			
	Achats	Ventes/Transferts	Positions ouvertes à l'achat		Positions ouvertes à la vente	
Période du 22/05/2007 au 30/05/2008						
Prix d'exercice moyen (€)						
Montants (€)	73 170 461,65	Ventes : 61 480 039,68 Transferts : Stock options : 474 031,80				

* Cours moyen

** Prix d'exercice moyen des options exercées

Tous les achats et ventes de titres mentionnés dans le tableau de flux bruts cumulés ci-dessus ont été réalisés dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec CA Cheuvreux le 22 avril 2004 tel que modifié par avenant en date du 24 juin 2005. Valeo n'a pas recouru à des produits dérivés dans le cadre de ce programme.

2°) Opérations réalisées du 16 mai 2007 au 21 mai 2007

Au cours de la période du 16 mai 2007 (jour suivant la date à laquelle le bilan du précédent programme de rachat d'actions a été établi) au 21 mai 2007, les opérations réalisées sur les actions propres dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 17 mai 2006 ont été les suivantes :

	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au 16 mai 2007			
	Achats	Ventes/Transferts	Positions ouvertes à l'achat		Positions ouvertes à la vente	
Période du 16/05/2007 au 21/05/2007						
Nombre de titres	2 158	2 000	Options d'achat achetées	Achats à termes	Options d'achat vendues	Ventes à terme
Echéance maximale moyenne						
Cours moyen de la transaction (€)	40,00	40,40*				

	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au 16 mai 2007			
	Achats	Ventes/Transferts	Positions ouvertes à l'achat		Positions ouvertes à la vente	
Période du 16/05/2007 au 21/05/2007						
Prix d'exercice moyen (€)						
Montants (€)	86 320,00	80 800,00				

* Cours moyen

Tous les achats et ventes de titres mentionnés dans le tableau de flux bruts cumulés ci-dessus ont été réalisés dans le cadre du contrat de liquidité susvisé. Valeo n'a pas recouru à des produits dérivés dans le cadre de ce programme.